

Le Trait d'Union



Voeux 2022 - Discours de Philippe Parsy, Maire



Chères Annœullinoises,
Chers Annœullinois,
Mes chers amis,



Je ne peux pas plus que l'an dernier vous recevoir Salle des Fêtes pour notre traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux.

Croyez bien qu'avec les collègues du Conseil Municipal, nous en sommes profondément désolés.

Comment débiter ces quelques mots sans évoquer avec vous cette crise, ce véritable tsunami qui a touché les Français, l'Europe, le Monde.

La Covid, ce fut en effet quelques 120 000 morts en France et plus de 5 361 332 dans le monde.

Lorsque je parle de véritable tsunami, le terme ne me paraît pas exagéré. La Covid vous en avez été les premières victimes ; confinement, restriction, port du masque, ... et trop souvent, la perte d'un être cher... Oui, comme partout en France, vous avez « morflé », jeunes, adultes, aînés, commerçants, artisans, associations, tous à votre échelle avez dû subir de fortes contraintes, inévitables pour éviter une propagation encore plus inconfortable de cette pandémie.

Je veux aujourd'hui, mes chers amis, vous remercier d'avoir fait preuve de patience et de compréhension pour lutter contre ce fléau. Vous avez été exemplaires et je souhaite publiquement vous féliciter pour votre civisme.

Du côté de vos élus, cette gestion de crise n'a pas été simple non plus. Pris dans un étau entre la volonté de vous protéger et celle de ne pas vous pénaliser plus que ce que prévoyait la législation, nous avons joué aux « équilibristes » pendant près de 2 années et j'ose espérer que vous avez majoritairement compris nos décisions.



Notre mandat que vous avez bien voulu nous confirmer en Mars 2020, le fut avec une équipe largement renouvelée. Pas simple, pour tous ces nouveaux élus de prendre part à la vie municipale dans un contexte sanitaire particulièrement contraint. Peu de contact, beaucoup de visioconférences, bref, rien a priori, qui facilite l'intégration des jeunes élus, qui ont parfois pu se sentir découragés.

Pourtant j'ai vraiment ressenti l'envie unanime d'avancer et de travailler sur le programme électoral que nous vous avons présenté et malgré ces difficultés, nous sommes allés de l'avant et nous pouvons, me semble-t-il, défendre fièrement le bilan de ces 22 premiers mois de mandat. J'en profite pour vous remercier de nous avoir renouvelé très largement votre confiance parce que vous savez que la confiance ne se décrète pas ; elle s'acquiert avec le temps, parce que les promesses sont tenues, lorsque les engagements d'une campagne deviennent réalité ; lorsque l'ambition pour une ville est réfléchie et mesurée. Encore merci à vous.

Alors qu'avons-nous fait depuis 2 ans ?

Notre commune est reconnue pour son **centre dynamique, ses commerces, ses commerçants et son union commerciale.**

Être à leur côté pour les épauler, les aider à traverser cette crise est très vite apparu comme une évidence. Ainsi, nous avons favorisé partout où cela était possible, l'installation de terrasses chez les restaurateurs. Des tonnelles ont été gracieusement livrées chez les commerçants qui le souhaitaient pour l'accueil des clients lors des ventes en drive. Toutes les aides qu'ils étaient en droit d'obtenir via un dispositif de fond de rebond de la MEL leur ont été communiquées. Diverses opérations commerciales favorisant « l'achat local » ont été mises en place. Nous n'avons pas la prétention aujourd'hui d'avoir sauvé le commerce local mais celui de ne pas l'avoir abandonné.

La MEL maintenant dont je tiens à remercier son président, Damien CASTELAIN.

Cette structure intercommunale qui a fait couler tant d'encre pendant la campagne.

- Que n'ai-je pas lu, que n'ai-je pas entendu localement sur la MEL.
- Que je souhaitais y adhérer par intérêt personnel.
- Que la MEL vous coûterait plus cher.
- Que je ne listais que les avantages de la Métropole en occultant sciemment les éventuels inconvénients.
- Que nous ne serions pas écoutés par cette structure si importante.
- Bref des propos démesurés, infondés, tenus par quelques opposants locaux qui finalement ne recherchaient qu'un seul et unique objectif : nous battre aux élections municipales de 2020, sans se soucier de vos intérêts.

Le bilan provisoire presque 2 ans après notre intégration est sans appel :

- Non, je ne siége pas à la MEL, je vous l'avais dit.
- Non, et je vous l'avais également dit, la MEL ne vous coûte pas plus cher, vous avez d'ailleurs été nombreux à me faire part de votre baisse de taxe foncière. D'autres baisses comme celles du prix de l'eau doivent prochainement nous concerner.
- Non, je ne vous ai rien caché. En 2 ans, la MEL a réalisé plus de travaux de voirie qu'il n'y en avait eu auparavant. Et nous venons de finaliser un plan pluriannuel d'investissement voirie de 3 millions d'Euros qui sera réalisé d'ici fin 2024, début 2025.
- Non, la MEL ne fait pas la sourde d'oreille. Nous sommes écoutés, entendus et je peux vous affirmer que chaque réalisation métropolitaine a reçu préalablement l'aval de la municipalité.
- Même lorsqu'il s'agissait du problème des transports à l'origine plus onéreux dans la métropole, la tarification a été révisée et répond désormais à nos attentes.
- Je n'oublierai pas de vous parler des Fonds de Concours particulièrement conséquents que nous accorde la MEL, alors qu'au sein de l'ex-communauté de communes, c'est la Ville, qui devait verser un fond de concours à la CCHD afin que celle-ci entreprenne des travaux chez nous. Toute la différence est là. Nous avons fait le choix de quitter une structure qui « vivait » financièrement pour rejoindre l'Eldorado territorial, et ce choix est indiscutablement meilleur pour tous.

- Bien évidemment la Métropole, c'est du travail, beaucoup de temps à consacrer, beaucoup de réunions, beaucoup de commissions, mais ce sont aussi des interlocuteurs d'une grande valeur administrative et technique.

Mon collègue Adjoint, Christophe GRAS, nous représente donc à la MEL. Je veux une fois de plus le féliciter et le remercier pour l'énergie quotidienne qu'il déploie au profit d'Annœullin et de ses habitants : que Colette son épouse me pardonne de lui avoir confié une tâche si « énergivore ».

Car effectivement de nombreuses compétences sont reprises par la Métropole : transports, assainissement, voirie, défense incendie, gestion des déchets pour ne vous en citer que quelques-unes. J'ajouterai l'eau bien entendu ce périmètre contraint des communes « gardiennes de l'eau » dont Annœullin et 26 autres villes font partie. Une contrainte certes nécessaire, puisque la protection de l'eau est un enjeu essentiel pour les générations actuelles et futures mais qui va assurément compromettre le développement urbanistique de notre commune et donc son nombre d'habitants.

Je vous avais, en son temps, exposé, expliqué l'intérêt financier majeur de figurer au-delà des villes comptant plus de 10 000 habitants, un enjeu essentiel pour le développement harmonieux d'Annœullin. Pour mémoire, le seuil de 10 000 habitants nous permet de percevoir annuellement une recette supplémentaire de 1 500 000 € soit 9 millions par mandat de six années. Vous comprenez j'en suis certain, que notre priorité est de tout faire, tout mettre en œuvre afin que le seuil soit préservé. Il en va, à terme, du bien-être d'Annœullin et de ses habitants.

Je vous parlais à l'instant de **notre bilan provisoire qui ne peut se résumer à nos seules réalisations au sein de la métropole.**

En effet, chapitre travaux et notamment travaux dans nos écoles, 4 d'entre elles ont été concernées, Baudelaire, Chopin, Carpentier et Rimbaud par des réfections de peinture ou des isolations phoniques optimisant ainsi le confort des élèves

dans nos établissements scolaires. D'autres travaux d'entretien ont bien entendu été réalisés également sur l'ensemble de notre patrimoine. Je citerai notamment l'église du Sacré-Cœur, toujours en chantier d'ailleurs dont la façade ainsi que la rosace ont été totalement remises à neuf, pour un coût de près de 300 000 € subventionné à près de 80 % par la MEL et l'État.



Pas mal de nouvelles décisions également pour les **délégations sport et jeunesse** avec la mise en place d'un chèque jeune pour l'ensemble des Annœullinois âgés de 14 à 18 ans. Plusieurs objectifs à cette mesure phare : d'abord soutenir le monde associatif après une période difficile et délicate ; permettre ensuite une meilleure accessibilité financière au monde associatif ; inciter enfin fortement les jeunes à pratiquer une activité extrascolaire qui est assurément source de sociabilité et d'échange.

Près de 600 chèques de 30 € ont ainsi bénéficié à nos jeunes Annœullinois courant 2021.

Une bourse BAFA a également été instaurée et a permis à 24 jeunes Annœullinois de suivre une formation de base à un coût minoré. La municipalité s'est ensuite engagée à leur permettre d'effectuer leur stage pratique rémunéré dans nos structures municipales.

Le projet d'un nouvel espace sportif s'est formalisé au cours de cette 1^{ère} année de mandat. En effet, à l'issue d'une réflexion participative avec les jeunes, principaux concernés, un City Stade sera prochainement construit. Un espace dédié à notre jeunesse, lui permettra également de se retrouver. A ce propos, je tiens à remercier, cette année encore, nos jeunes élus du Conseil Municipal Enfants et du Conseil Municipal Jeunes qui s'investissent pleinement dans des projets pour l'avenir de notre commune.

Et, toujours avec ce souci permanent de ne laisser aucun jeune sur le bord de la route, nous avons réfléchi et mis en place une nouvelle tarification, plus progressive, plus équitable, plus attractive pour les familles afin que l'accès à nos mini séjours bénéficie davantage encore à notre jeunesse.

Pour en terminer avec cette délégation, rappelons enfin le carnaval virtuel organisé en lien avec l'APE qui a permis aux élèves de se grimer, de se déguiser tout en respectant les gestes barrières.



L'action sociale, vous le savez, est essentielle à nos yeux. Nous y consacrons d'ailleurs chaque année un budget conséquent. La crise a bien entendu renforcé, encore plus notre présence auprès de la population. Je tiens d'ailleurs une nouvelle fois à remercier l'ensemble du personnel communal, ainsi que celui du CCAS qui sous l'impulsion sans faille de notre DGS Sébastien LEROY a spontanément répondu présent.

Quand la mentalité du personnel de la Ville et du CCAS se confond avec celle des élus, le Maire que je suis ne peut que s'en réjouir. Encore une fois merci aux agents de la Ville.

En effet, la pandémie n'a pas exclusivement concerné le public habituel du CCAS. Nous avons donc répondu à l'ensemble des préoccupations des Annœullinois :

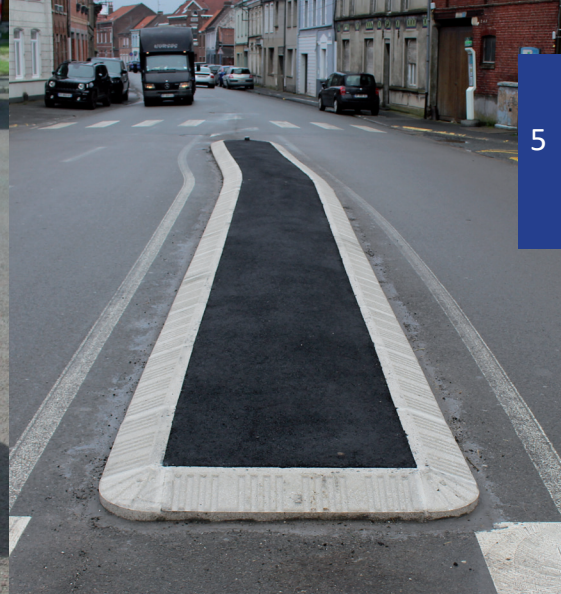
Confection des masques, renforcement du service d'aide aux courses, fournitures gratuites de masques à l'ensemble de la population.

Avec le secrétariat Général de l'Hôtel de Ville, mise en place d'un service d'appel téléphonique pour la vaccination et le transport vers les centres de vaccination. Tout ceci en plus de nos interventions habituelles notamment pour le logement.

Une chaîne de solidarité s'est spontanément créée également avec certains d'entre vous, bénévoles, qui nous ont apporté leur aide. Vous nous avez prouvé une nouvelle fois que vos bras étaient plus utiles que n'importe quel autre bla-bla que l'on entend parfois.

Bien entendu, nos manifestations traditionnelles, lutte contre la Mucoviscidose ou le parcours du cœur n'ont malheureusement pu se dérouler.

Toutefois, fin 2021 nous avons renoué avec notre week-end Téléthon. J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes celles et ceux qui se sont



mobilisés en faveur de cet événement caritatif de lutte contre les myopathies.

L'action sociale et solidaire s'est aussi manifestée par l'initiation à la langue des signes. Ainsi les contacts ont été pris avec les enseignants. Le service jeunesse de la Ville est également sollicité afin de proposer diverses actions d'initiation dans le cadre des mercredis d'animation.

Nombreux élus et agents de la commune ont également déjà suivi des formations initiales à la Langue des signes. Une réflexion est actuellement en cours avec le personnel de la crèche afin de travailler sur le concept des bébés signeurs.

Bref nous avançons petit à petit sur ce sujet sensible avec toujours en ligne de mire la même finalité : ne laisser personne sur le bord du chemin.



L'année culturelle a tourné quant à elle au ralenti, puisque rencontres et brassage de population étaient interdits. Il en est d'ailleurs de même pour les cérémonies officielles.

Néanmoins, un service de drive a été mis en place à la médiathèque ainsi qu'un spectacle de Noël aux enfants par le biais d'une captation et retransmission.

Ce n'est qu'au cours du dernier trimestre que les rendez-vous culturels ont repris leurs droits avec notamment le concert de Cali, le salon des artistes, la célébration du 20^e anniversaire de la médiathèque, les rencontres théâtrales, l'accueil des Belles Sorties et enfin les festivités de Noël dans un contexte incertain lié à une reprise de la pandémie.

On a l'habitude d'entendre dire qu'Annœullin est une commune où l'on y trouve tout, pour tout le monde. Faut-il rappeler en effet que de la toute petite enfance (crèche, assistantes maternelles, etc...) à la maison de retraite, toutes les tranches d'âges sont prises en considération.

Néanmoins, le sujet majeur dont la réflexion se poursuit toujours d'ailleurs concerne **la construction d'un nouveau pôle petite enfance** qui regroupera la crèche, la halte-garderie ainsi que

le relais assistantes maternelles.

Nous avons commencé par négocier l'acquisition d'un terrain susceptible d'accueillir ce nouvel équipement.

Ce projet permettra de répondre aux besoins des Annœullinoises et Annœullinois, de plus en plus nombreux à vouloir faire bénéficier leurs enfants d'un accueil à la crèche.

Le projet consiste donc à faire passer cet accueil de 40 à 70 places ; le coût global n'est pas neutre puisqu'il avoisine les 5 millions d'euros ; le plus gros investissement réalisé depuis que nous sommes élus.

Toutefois, comme à chaque fois, son financement est réfléchi et rassurez-vous pourra être supporté par la Ville et ce aussi grâce aux partenaires qui contribueront à son financement.



Je ne saurai terminer cette phase bilan sans évoquer la partie environnementale.

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires issues des dernières dispositions législatives en matière d'urbanisme, le PLU sera modifié. Simultanément le projet d'aménagement et de développement durable plus communément appelé PADD, du futur PLU 95 a été lancé. Il permettra de définir avec les habitants le projet Annœullinois avec entre autres, un dialogue participatif, le lancement d'une étude sur la qualification et l'aménagement du centre-ville.

Le schéma directeur cyclable territorial qui permettra d'amplifier notre réseau cyclable communal et intercommunal a également été validé. Je n'oublierai pas non plus de vous parler de la commission locale climat et de ses différents groupes de travail eau, énergie, alimentation, mobilité, résilience et adaptation aux changements.

Nous avons également adhéré au dispositif de conseil en énergie partagée, visant à améliorer la gestion et la performance énergétique du patrimoine communal.

Deux diagnostics ont été simultanément lancés, le 1^{er} concerne l'éclairage public dont la finalité

est de définir une stratégie et des actions de modernisation vers un éclairage public économe, efficace et respectueux de notre environnement.

Le second concerne l'efficacité thermique de nos bâtiments communaux afin de déterminer les priorités à entreprendre pour améliorer leur efficacité énergétique.



Récemment, des panneaux photovoltaïques ont été installés à l'école Anne Frank Parsy pour une utilisation en autoconsommation collective qui caractérise notre volonté de nous engager dans le scénario Négawatt, pour plus de sobriété, plus d'efficacité et engager ainsi notre commune dans la transition écologique.



200 arbres ont aussi été replantés comme nous nous y étions engagés dans notre programme.

Enfin 34 Annœullinois jusqu'à présent ont bénéficié d'une aide individuelle de 200 Euros pour l'achat d'un vélo assistance électrique.

Comme vous le voyez, à son niveau, notre Conseil Municipal a pris d'importantes dispositions destinées à lutter contre le réchauffement et adapter ainsi notre ville au changement de comportement nécessaire.

Voilà donc résumé en quelques mots le reflet de notre action au cours des 2 dernières années. J'ai souhaité aujourd'hui vous en retracer l'essentiel même si grâce à notre service

communication, à nos informations continues via le Trait d'union, le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux, les panneaux d'affichages, les flyers distribués en porte-à-porte, et j'en passe, vous avez été exhaustivement informés de tout ce que nous avons dit, de tout ce que nous avons fait.

Alors que certains élus d'opposition dans notre conseil municipal ont prétendu être à l'origine de beaucoup de nos réalisations allant même parfois jusqu'à nous qualifier d'incompétents, nous avons, fidèles à notre habitude, travaillé et œuvré dans l'intérêt de chacun d'entre vous, en appliquant à la lettre notre programme électoral et je clôturerai cette parenthèse relative à notre opposition par cette célèbre citation de Jean Jaurès : « n'ayant pas la force d'agir, ils dissertent ». En ce qui me concerne, je laisse donc disserter notre opposition, manifestement ça l'occupe.

2022 est une nouvelle fois une année essentielle pour notre pays.

Je n'ai aucune prétention, aucune volonté d'influencer vos choix électoraux, je vous invite simplement à vous déplacer nombreux pour manifester votre choix les 10 et 24 avril prochain pour l'élection du Président ou de la Présidente de la République ainsi que les 12 et 19 juin pour l'élection des Députés.

N'oubliez jamais que divers choix vous appartiennent, nous appartiennent.

- Le choix d'être satisfait ou pas des résultats électoraux.
- Le choix de manifester ou pas son mécontentement face à diverses mesures.
- Globalement le choix de vous exprimer ou pas.

Mais c'est d'abord dans les urnes que notre choix doit s'exprimer, alors en avril et en juin prochains, déplacez-vous pour choisir, déplacez-vous pour voter, c'est primordial. La France est une belle démocratie, utilisons là.

Chères Annœullinoises, Chers Annœullinois,
Mes chers amis,

Je termine là mon propos.

Bonne année 2022 à toutes et à tous.

Prenez soin de vous .

Bien cordialement
Philippe PARSY



Directeur de publication : Philippe Parsy
 Edition, reportages et photos :
 Service Communication de la Ville d'Annœullin
 Grand'Place 59112 Annœullin
 Impression : Hechter à Vendin les Béthune
 4 700 exemplaires
 Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2022

